



PV SCJA du 11/09/2023

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr Tél : 07.63.17.10.40

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 –U17 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15-U14 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Meyer Jrad 06 65 32 27 52

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Meyer Jrad 06 65 32 27 52

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

INFORMATIONS OBSERVATEURS

Rassemblement des observateurs le vendredi 22 septembre 2023 de 19h à 22h au siège du District.

INFORMATIONS ARBITRES

Le corrigé du questionnaire annuel est en ligne dans la rubrique "actualités" onglet "arbitrage".

Réunion d'information pour être candidat à l'examen ligue le lundi 25 Septembre de 19H à 21h au siège du district de la Loire. Présence obligatoire pour intégrer le futur groupe promotionnel (jeune et senior).

PETIT RAPPEL DES REGLEMENTS

Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match (durée de l'exclusion 10 minutes).

Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

En Coupe de la Loire des Jeunes : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Toutes les Coupes Féminines : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par le règlement de la compétition.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

Rappel disciplinaire : Lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire doit être rédigé via votre Portail des Officiels dans les 48 heures.

Voici les coordonnées de Benoit Chandelier, conseiller technique :

Courriel (à utiliser de préférence) : bchandelier@loire.fff.fr

Téléphone : 04.77.92.28.72 + Mobile : 07.63.17.10.40